



CONSTRUIRE EN CHANVRE

L'EXPO
INAUGURATION
10 AVRIL 2018

DOSSIER DE PRESSE



île de France



Avec le soutien de



CAUE
DE L'ESSONNE



CONSTRUIRE EN CHANVRE

**« Construire en chanvre » : du champ au chantier,
une exposition événement sur un éco-matériau d'avenir**

Premier émetteur de carbone en France, le secteur du bâtiment doit aujourd'hui repenser ses « manières de faire ». Pour apporter des réponses concrètes aux enjeux climatiques par la transition écologique, **le choix des matériaux utilisés est un enjeu central**. Dans cette optique, **les éco-matériaux comme le chanvre disposent d'atouts considérables, et ce dans de nombreux domaines : agriculture, économie locale, construction, rénovation...**

Ces atouts seront mis en lumière lors de l'exposition **« Construire en chanvre »** montée par le Parc naturel régional du Gâtinais français et l'Ordre des architectes d'Île-de-France, financée par la Région Île-de-France, la Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'aménagement d'Île-de-France et les Départements de l'Essonne et de Seine-et-Marne, avec le soutien de la filière chanvre, et parrainée par le Ministère de la cohésion des territoires, du 10 avril au 19 mai 2018 aux Récollets.

Du champ au chantier, l'exposition se penchera sur les acteurs et les potentiels de l'éco-matériau à travers la production agricole, les méthodes de transformation et les modes de mise en œuvre dans la construction et la rénovation durables avec des **performances uniques, notamment en termes d'isolation thermique**. L'exemple de la **structuration de la filière dans le Parc naturel régional du Gâtinais français** illustrera le propos. Plusieurs réalisations exemplaires seront également mises en valeur.

Eco-matériau en pleine croissance, dont la France est leader en termes de production, l'exposition et les événements programmés tout au long de sa tenue seront l'occasion de faire prendre conscience de ces atouts, de sensibiliser et d'accompagner les acteurs de la construction dans la mise en œuvre de l'éco-matériau.



Construire en Île-de-France avec un produit local renouvelable et bon pour la santé, c'est possible ! La filière chanvre locale du Gâtinais français répond à vos attentes.

Jean-Jacques Boussaingault

Président du Parc naturel régional du Gâtinais français

Travailler sur le développement des filières courtes, notamment celui de la filière chanvre, est à la fois source de développement économique pour notre région, d'innovation architecturale, et d'amélioration de la qualité de vie.

Christine Leconte

Présidente de l'Ordre des architectes d'Île-de-France



**« Construire en chanvre » - exposition du 10 avril au 19 mai 2018
aux Récollets : 148 rue du Faubourg St-Martin, Paris 10^e**

Muséographie : Camille Castanié - Scénographie, direction artistique : Anne Courtois

Contacts presse :

Mélissa Ouakrat, attachée de presse - mouakrat@gs-com.fr - 01 72 00 24 43 - 06 86 06 16 09

Parc naturel régional du Gâtinais français

Fabienne Cotté - 01 64 98 27 80
f.cotte@parc-gatinais-francais.fr

Ordre des Architectes Île-de-France

Alizé Maquart - 01 53 26 10 78
communication2@architectes-idf.org

L'Ordre des architectes d'Île-de-France représente la profession auprès des pouvoirs publics, garantit la qualité du service architectural, accompagne les architectes dans leur exercice et œuvre à la promotion de l'architecture auprès du grand public. Il veille à la tenue du Tableau : 10 000 architectes et 3 000 sociétés d'architecture y sont inscrits.

69 communes composent le Parc naturel régional du Gâtinais français. Le Parc soutient les acteurs économiques de son territoire et le développement de filières locales. Sept producteurs de chanvre ont créé Gâtichanvre. L'usine de transformation est installée à Prunay-sur-Essonne. La rénovation thermique des bâtiments peut se faire avec des matériaux locaux et biosourcés dans une logique globale de lutte contre le réchauffement climatique.

Retrouvez la programmation sur : www.architectes-idf.org et www.parc-gatinais-francais.fr



CONSTRUIRE EN CHANVRE

VISITE GUIDÉE DE L'EXPO

Partie 1 : « Un produit très ancien mais un produit d'avenir »

Le chanvre est cultivé en Europe depuis les débuts de l'agriculture, **il y a environ 10 000 ans**. Au cours des siècles, il a accompagné l'humanité dans différents usages et a été un important facteur de développement économique.

En 1986, Charles Rasetti invente le béton de chanvre. Aujourd'hui, de nombreuses solutions existent pour mettre en œuvre **ce matériau durable et sain** qui, par ses performances hygrothermiques et acoustiques, répond à de nombreux enjeux écologiques actuels.

En Essonne et dans le sud de la Seine-et-Marne, **une filière chanvre se structure autour de la Société par actions simplifiée Gâtichanvre** avec l'impulsion du Parc naturel régional du Gâtinais français, accompagné par la Région Île-de-France et les deux Conseils départementaux.

Partie 2 : Une filière chanvre en Gâtinais

Le Parc naturel régional du Gâtinais français : forte identité et développement durable

La filière chanvre est un projet de développement qui allie valorisation de la filière agricole et préservation de l'architecture locale (par la mise en œuvre d'un matériau de rénovation qui respecte le bâti vernaculaire). Ces enjeux, qui structurent la charte du Parc naturel régional du Gâtinais français, s'inscrivent dans un contexte plus global de développement économique local et d'écoconstruction.

Une maquette présente toutes les mises en œuvre possibles du matériau chanvre en neuf comme en rénovation.

Partie 3 : Construire en chanvre : c'est possible !

8 projets architecturaux sont présentés.

- La Maison du Parc naturel régional du Gâtinais français, Milly-la-Forêt, Joly&Loiret architectes
- Une Maison de bourg éco-rénovée, Fleury-en-Bière, Agence d'architecture ABDPA
- Les bureaux Triballat, Noyal-sur-Villaine, Koutev Architecture et Ingénieurs architectes de CAN-ia
- La Maison de la ruralité, Noroy-le-Bourg, Claude Eichwald & Baobab Architecture
- La Maison diocésaine, Châlons-en-Champagne, Méandre architecture
- 8 logements collectifs rue Bourgon, Paris 13^e arrondissement, Atelier D
- 10 logements individuels groupés, Les Loges-en-Josas, Dumont Legrand Architectes et LM Ingénieurs
- 4 logements sociaux, 37 rue Myrha, Paris 18^e, North by Northwest Architectes et LM Ingénieur



CONSTRUIRE EN CHANVRE

LE CHANVRE DANS LE BÂTI

Le chanvre est cultivé en Europe depuis 10 000 ans, avec des débouchés économiques importants allant du textile à l'alimentation en passant par le papier ou des composants plastiques. Très cultivé jusqu'au XIX^e siècle pour les cordages et la papeterie, puis délaissé, le chanvre fait son retour dans les champs depuis une trentaine d'années. Salué pour ses propriétés mécaniques et isolantes, le chanvre connaît aujourd'hui de nouveaux débouchés dans le bâtiment, la plasturgie et l'industrie textile qui séduisent de nombreux agriculteurs.

Du champ au chantier : un cycle vertueux

Le secteur du bâtiment représente la majeure partie des débouchés avec le béton de chanvre pour la construction / rénovation, la laine ou encore les enduits de chanvre pour l'isolation. Les bâtiments neufs ou rénovés gagnent ainsi en performances thermiques, acoustiques et hydro-thermiques. La culture du chanvre répond également aux attentes sociétales et aux grands enjeux écologiques actuels puisque cette plante à croissance rapide ne nécessite aucun traitement.

Un matériau naturel et performant qui répond aux enjeux environnementaux d'aujourd'hui et de demain.

Le chanvre DANS LE BÂTIMENT

Excellent isolant naturel, le chanvre peut être valorisé dans la construction. Sa tige subit un processus de défibrage qui permet d'extraire deux matériaux :

► **la fibre**, matière la plus connue, est utilisée dans la papeterie haut de gamme, le textile et la plasturgie ; au niveau de la construction elle permet de créer des laines isolantes naturelles qui peuvent venir en remplacement des laines minérales,

► **la chènevotte**, il s'agit de la partie de la paille qui reste une fois la fibre séparée de la tige. Traditionnellement cette paille est utilisée en litière animale ou en paillage pour l'horticulture. Disposant d'excellentes capacités d'isolation thermiques et phoniques, la chènevotte mélangée à un liant (chaux, terre crue, ciment prompt) peut être utilisée dans la construction sous forme de bétons non porteurs et mortiers.

Le chanvre : MATÉRIAU ÉCOLOGIQUE

- Isolant thermique et phonique, le chanvre est un matériau de construction renouvelable présentant un des plus faibles impacts sur l'environnement
- Cultivé sans produit phytosanitaire et avec peu d'engrais, le chanvre permet de régénérer les terres, et de stocker le carbone.
- Mis en œuvre dans le bâtiment, il présente de très bonnes performances énergétiques et permet de développer des constructions saines participant à la qualité de l'air intérieur du logement.
- En cas de déconstruction, il peut être réutilisé dans l'agriculture.



CONSTRUIRE EN CHANVRE

LE CHANVRE DANS LE BÂTI

Les producteurs du Gâtinais ont fait le choix du chanvre depuis 2008, car cette culture présente **de nombreux intérêts** :

AGRONOMIQUES : elle étouffe les mauvaises herbes, restructure les sols, diversifie les cultures, résiste à la sécheresse,

ÉCOLOGIQUES : ne nécessite pas de produits phytosanitaires, nécessite peu d'engrais, stocke le carbone dans la fibre et réduit notre empreinte écologique lors de son utilisation dans la bâti,

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE : isole thermiquement, apporte une solution acoustique, régule naturellement l'humidité dans l'air, n'attire pas les rongeurs, ne se dégrade pas dans le temps, est recyclable !

Aujourd'hui le projet mobilise les acteurs économiques du territoire, agriculteurs, artisans du bâtiment, prescripteurs, collectivités locales, maîtres d'ouvrage, qui s'organisent pour faire du chanvre un véritable levier de développement économique durable.

LES INTÉRÊTS

► TRÈS BONS ISOLANTS thermiques et phoniques

Les bétons de chanvre, les laines et les enduits chaux chanvre **permettent la migration de la vapeur d'eau vers l'extérieur du logement**.

L'air intérieur de l'habitat, rendu plus sec, est moins difficile à chauffer. La facture énergétique de la construction s'en trouve significativement réduite.

De plus, les matériaux à base de chanvre n'émettent aucun polluant dans l'air et garantissent ainsi **des constructions saines pour leurs habitants**.

Enfin, le chanvre est connu pour être un bon répulsif contre les insectes et les petits animaux de type rongeurs.

► Un excellent CONFORT D'ÉTÉ

En saison froide, les bétons de chanvre stockent une partie de la vapeur d'eau émise par les usagers pour la restituer en saison chaude. La température du logement s'en trouve diminuée pour un confort accru en été.

► Un très bon RÉGULATEUR D'HUMIDITÉ dans le bâti ancien

Bon nombre de constructions anciennes souffrent de problèmes liés à l'humidité dans les murs. Les enduits et bétons à base de chanvre répondent bien à cette problématique. En effet, ils accompagnent la migration de vapeur d'eau dans les murs anciens lorsque d'autres matériaux forment des barrières étanches à l'eau entraînant des dégradations.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ensemble de la plante se valorise économiquement :
le chenovis (graines)
la fibre
la chènevotte



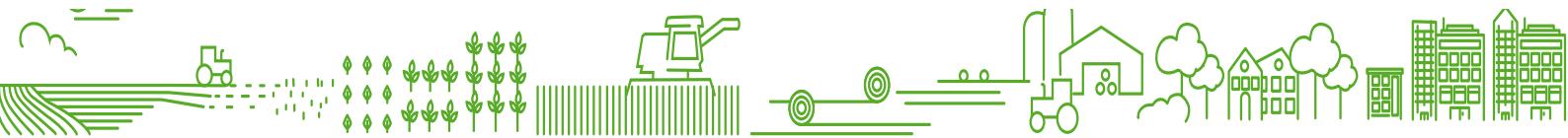
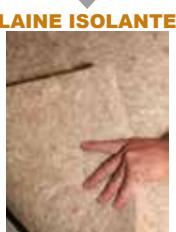
FIBRES

CHÈNEVOTTE



BÉTON DE CHANVRE*

Dépollue l'acte de construire en absorbant les gaz à effet de serre



CONSTRUIRE EN CHANVRE

LE CHANVRE DANS LE BÂTI

Pour aller un peu loin :
LES TECHNIQUES CONSTRUCTIVES

LES BÉTONS de chanvre sont constitués de chènevotte, d'un liant (en général de la chaux) et d'eau. Leur stabilité dimensionnelle leur confère une durabilité exceptionnelle ! Leur capacité à isoler les bâtiments ne se dégrade pas dans le temps. Ils peuvent être mis en œuvre de différentes manières :

le **béton de chanvre projeté** : à l'aide d'une machine, le mélange est projeté sur une ossature qui assure sa structure,

le **béton de chanvre banché** : à l'aide d'une bétonnière, les matériaux sont mélangés puis le béton de chanvre est déversé entre des banches,

les **blocs de béton de chanvre** : produits manufacturés, aux dimensions standards et prêts à l'emploi, il se mettent en œuvre très facilement en remplissage d'un mur ossature bois, en cloisonnement, en doublage ou pour l'isolation extérieure.

Appliqué en plancher, en mur et en toiture, le béton de chanvre permet de réaliser des bâtiments très basse consommation avec un coût carbone répondant aux enjeux du réchauffement climatique.



Projection de béton de chanvre



Isolation de toiture en béton de chanvre



Bloc de béton de chanvre



Dalle isolante en béton de chanvre



Mur en béton de chanvre banché





CONSTRUIRE EN CHANVRE

LE CHANVRE DANS LE BÂTI

LES ENDUITS CORRECTEURS chaux chanvre

Appliqués sur les murs en pierre, d'une épaisseur de 4 à 6 cm, ces enduits permettent de réduire significativement la sensation de parois froides émanant de nos murs anciens.

Avec les enduits chaux chanvre, de nombreuses finitions sont possibles : talochées, à l'éponge, avec des pigments naturels pour créer votre propre teinte.



Enduit correcteur



Différentes finitions en enduit chaux-chanvre



LES USAGES EN VOIE SÈCHE

Laines de chanvre : excellents isolants thermiques et phoniques, elles se présentent sous forme de rouleaux ou de panneaux semi-rigides. Elles sont une réponse durable sur le marché des laines isolantes.

La chènevotte en vrac peut être utilisée en vrac en remplissage. Sa facilité de mise en œuvre en fait un matériau très prisé par les auto-constructeurs.

Ci-dessous la pose d'une laine de chanvre en rouleau en isolation d'un mur intérieur étanche à l'air. La chènevotte en vrac s'utilise pour isoler les combles, les planchers et le doublage intérieur des murs.



Panneau de laine de chanvre



Pose de panneaux de laine de chanvre



Chènevotte en vrac





CONSTRUIRE EN CHANVRE

LE CHANVRE DANS LE BÂTI

Le chanvre dans le bâtiment

BÂTI ANCIEN

J'améliore le confort thermique avec du chanvre

Je souhaite réduire ma facture énergétique

Mes murs en pierre sont humides, des moisissures apparaissent

Mes murs en pierre sont froids, je peine à les réchauffer

Isolation de toiture en béton de chanvre



Isolation des planchers en béton de chanvre



Isolation des murs : enduits chaux chanvre ou laine de chanvre



Le chanvre dans le bâtiment

BÂTIMENT NEUF

Je construis avec du chanvre

Je souhaite réaliser une construction très économique en énergie

Je souhaite réaliser une construction durable, respectueuse de l'environnement

➡ **Béton de chanvre banché sur mur ossature bois**



➡ **Béton de chanvre projeté sur mur ossature bois**



➡ **Bloc de chaux et de chanvre sur mur ossature bois**



CONSTRUIRE EN CHANVRE

LE CHANVRE DANS LE BÂTI

LA FILIÈRE CHANVRE dans le Gâtinais français

Le Parc naturel régional du Gâtinais français et les élus locaux soutiennent et accompagnent depuis 2008 son développement afin que le chanvre soit cultivé, transformé et mis en œuvre localement.

PRODUIRE LE CHANVRE



LES PRODUCTEURS

Introduite en 2008 à l'initiative d'une dizaine d'agriculteurs, la culture du chanvre représente aujourd'hui **900 hectares** de terres cultivées et fédère **une centaine** d'agriculteurs.

TRANSFORMER LE CHANVRE



GÂTCHANVRE



Créée par 7 agriculteurs, cette SARL a pour objectifs de transformer et commercialiser localement la production de chanvre du territoire.

METTRE EN ŒUVRE LE CHANVRE



LES PROFESSIONNELS DU BÂTIMENT

Une quarantaine d'entreprises du bâtiment et une dizaine de maîtres d'œuvre du territoire ont été formés aux règles professionnelles d'exécution d'ouvrages en bétons de chanvre par un formateur agréé par Construire en Chanvre, dans le cadre de cycles de formation mis en place par le Parc.



LES CONSOMMATEURS

Un matériau écologique à portée de main pour réduire ma facture énergétique dans un bâtiment sain.





CONSTRUIRE EN CHANVRE

LES ORGANISATEURS



Le Parc naturel régional du Gâtinais français

69 communes composent le Parc naturel régional du Gâtinais français. Le Parc soutient les acteurs économiques de son territoire et le développement de filières locales. Sept producteurs de chanvre ont créé Gâtichanvre. L'usine de transformation est installée à Prunay-sur-Essonne. La rénovation thermique des bâtiments peut se faire avec des matériaux locaux et biosourcés dans une logique globale de lutte contre le réchauffement climatique.

Construire en Île-de-France avec un produit local renouvelable et bon pour la santé, c'est possible ! La filière chanvre locale du Gâtinais français répond à vos attentes.

Jean-Jacques Boussaingault

Président du Parc naturel régional du Gâtinais français

Maison du Parc, 20 boulevard du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt
01 64 98 27 80
info@parc-gatinais-francais.fr
www.parc-gatinais-francais.fr

L'Ordre des architectes d'Île-de-France

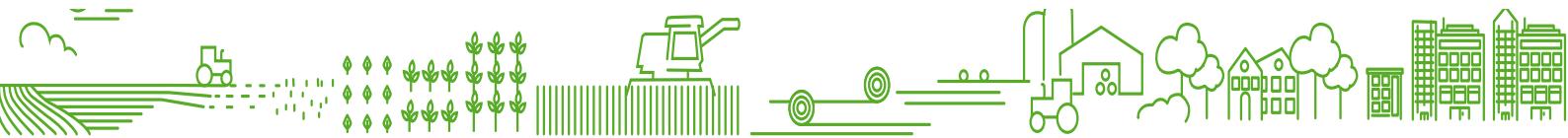
L'Ordre des architectes d'Île-de-France représente la profession auprès des pouvoirs publics, garantit la qualité du service architectural, accompagne les architectes dans leur exercice et œuvre à la promotion de l'architecture auprès du grand public. Il veille à la tenue du Tableau : 10 000 architectes et 3 000 sociétés d'architecture y sont inscrits.

Travailler sur le développement des filières courtes, notamment celui de la filière chanvre, est à la fois source de développement économique pour notre région, d'innovation architecturale, et d'amélioration de la qualité de vie.

Christine Leconte

Présidente de l'Ordre des architectes d'Île-de-France

148 rue du Faubourg Saint-Martin, 75010 Paris
01 53 26 10 60
www.architectes-idf.org





CONSTRUIRE EN CHANVRE

LES PARTENAIRES



La Direction régionale et interdépartementale de l'équipement et de l'Aménagement (DRIEA)

Les réductions de consommation d'énergie des bâtiments au cours de leur durée de service sont de plus en plus efficaces. Par conséquent, la part d'énergie nécessaire à leur construction devient peu à peu la source la plus importante de consommation d'énergie et d'émission de gaz à effet de serre. L'utilisation de matériaux biosourcés constitue un moyen efficace de réduire ce poste car ils sont faiblement émissifs en CO₂.

Les deux principaux matériaux bio-sourcés qui font l'objet de l'attention de la DRIEA sont le bois et le chanvre. Dans ce domaine, le rôle de la DRIEA est d'intervenir dans des conférences, participer à des groupes de travail et réseaux professionnels, représenter l'État dans les conseils d'administration des interprofessions, mener des études. Plus précisément pour la filière chanvre, la DRIEA apporte son appui à l'émergence d'une filière innovante et aide les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre à prescrire le chanvre (étude sur les applications possibles au bâti francilien avec dimensionnement de la demande).

www.driea.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr

★ île de France

La Région Île-de-France

Dans la continuité de la stratégie régionale pour la forêt et le bois adoptée en novembre 2017, une stratégie en faveur des filières des matériaux et produits bio-sourcés est en cours de préparation et sera présentée cette année, pour y créer les nouveaux emplois de la bio-économie, créer de la valeur ajoutée et réduire les émissions de gaz à effets de serre.

La filière chanvre, que la Région Île-de-France a déjà soutenue, est implantée sur le territoire francilien avec environ 2000 hectares cultivés et deux unités de première transformation. La promotion de l'utilisation du chanvre dans le domaine du bâtiment et dans l'industrie, et l'aide à la structuration d'une filière compétitive en constitueront des axes prioritaires. La structuration et le développement de cette filière francilienne contribueront à la stratégie régionale énergie-climat que la Région présentera très prochainement.

Valérie Pécresse

Présidente de la région Île-de-France

www.iledefrance.fr





CONSTRUIRE EN CHANVRE

LES PARTENAIRES



Le Département de l'Essonne

Composé à 45 % d'espaces agricoles (environ 84 000 hectares de surface utile) et près de 768 exploitations, l'Essonne conserve un caractère rural fortement marqué. Le Département bénéficie ainsi de productions qui font l'identité de son territoire telles que le cresson, les plantes à parfum, aromatiques et médicinales ou le miel du Gâtinais. Le territoire essonnien, ses agriculteurs et ses agricultrices sont également au cœur de l'agriculture de demain, avec notamment l'amplification de la culture du chanvre.

Nous sommes fiers d'accompagner les agriculteurs du Sud-Essonne dans le développement de la culture du chanvre. Avec Guy Crosnier, Président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole, nous mettons en œuvre une politique agricole ambitieuse qui vise à développer une économie de proximité, à responsabiliser les acteurs à l'environnement et à stimuler le lien social. La culture du chanvre, filière innovante, écologique et créatrice d'emploi durable, s'inscrit pleinement dans cette dynamique et participe à faire de l'Essonne une terre d'avenirs.

François Durovray

Président du Département de l'Essonne

www.essonnes.fr

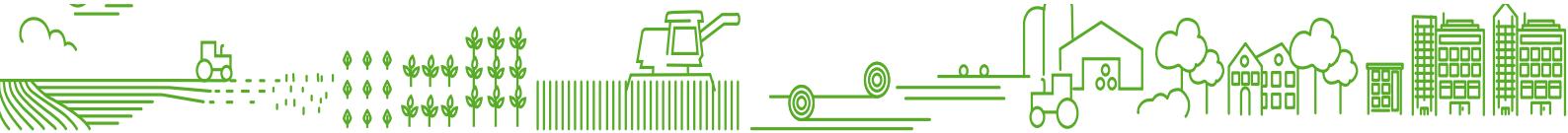


Le Département de Seine-et-Marne

Le projet « Économie Sociale et Environnementale » vise à intégrer les enjeux du développement durable dans les modes de production et de consommation. Le Département de Seine-et-Marne souhaite poursuivre les actions engagées par le 1^{er} programme d'actions Agenda 21 mais aussi mettre l'accent sur deux objectifs prioritaires :

- soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire, en favorisant des expérimentations innovantes, en-dehors du champ de l'insertion par l'activité économique, dans une logique de projets créateurs d'emplois,
- faire de l'éco-construction une véritable filière de développement économique locale, respectueuse de l'environnement et créatrice d'emplois pour les Seine-et-Marnais.

www.seine-et-marne.fr





CONSTRUIRE EN CHANVRE

LES CONTRIBUTEURS



InterChanvre

Créé en 2003, InterChanvre est l'interprofession de la filière française du chanvre. Elle fédère les acteurs de la filière et a pour principal objectif de faire connaître ces vertus écologiques, économiques et éco-reponsables, dans ses différents débouchés. Cette interprofession est composée d'un collège de producteurs (FNPC) et d'un collège de transformateurs industriels (UTC). C'est également un partenaire très impliqué de l'association Construire en Chanvre.

Le chanvre est une culture industrielle avec un taux maximal de 0,2% de THC (substance psychotrope). Cultivé d'avril à septembre sans traitement phytopharmaceutique, la production française de chanvre en 2017 représente 16 400 hectares et 80 000 tonnes de paille.

www.interchanvre.org



Construire en Chanvre national/Île-de-France

Créée en 1997, l'association a pour objectif de sécuriser la construction en chanvre grâce à l'évolution de la réglementation, la rédaction des règles professionnelles des ouvrages de référence, la conception et la mise en œuvre des formations, la labellisation du granulat de chanvre et la validation des couples liant/granulat.

Aujourd'hui tout ceci est en pleine évolution grâce au programme Pacte. Le champs d'application des futures règles professionnelles évolue vers le R+5 avec des ERP 3e catégorie. La filière disposera d'essais de résistance au feu et d'une nouvelle FDES collective des bétons et mortiers de chanvre qui sortira à l'été 2018.

Ainsi, ce mode constructif est sain, durable et issu de l'économie locale est à la disposition de tous les architectes et maîtres d'œuvre sensibles à l'environnement.

L'organisation régionale « Construire en Chanvre Ile de France » active et anime la vitalité d'un territoire autour de ressources locales et de circuits court.

Cette stratégie de développement en eco-système permet d'anticiper les besoins et d'impliquer de nouveaux marchés. En adhérant à CenCIDF vous bénéficiez:

- de soutiens et de conseils techniques spécifiques
- de possibilités d'amélioration des compétences professionnelles
- d'un réseau vous apportant des relations exclusives au sein de la profession
- d'un référencement accentuant la visibilité de votre activité sur le marché
- d'une veille stratégique vous apportant de l'information ciblée

www.construire-en-chanvre.fr





Gâtichanvre

Gâtichanvre a été fondée en 2013 sous l'impulsion du Parc naturel régional par les agriculteurs producteurs de chanvre qui assurent l'approvisionnement en matière première. Rapidement, la jeune société se rapproche de Cavac Biomatériaux, qui commercialise le chanvre sous la marque Biofib, la seule bénéficiant de la certification ACERMI (Association pour la CERtification des Matériaux Isolants).

Cavac Biomatériaux et Gâtichanvre échangent matières premières, matériaux et savoir-faire. Le partenariat met en évidence un véritable marché pour le chanvre. Gâtichanvre installe alors des locaux à Prunay-sur-Essonne et y organise son outil de transformation industriel, sa zone de stockage et ses bureaux sur près de 10 000 m², produit et commercialise le chanvre sous toutes ses formes exploitables !

Rue de l'Essonne, 91720 Prunay-sur-Essonne
01 69 11 13 01 - gatichanvre@gatichanvre.fr
<http://gatichanvre.fr>

Planète chanvre



L'association Planète Chanvre a été créée le 22 janvier 2009. Fédérés autour de 2 initiateurs, 11 agriculteurs se regroupent au sein de l'association Planète Chanvre. Leur motivation : d'abord se tourner vers une production diversifiante dont l'intérêt écologique pour la planète est indéniable.

Mais également participer à une dynamique territoriale partagée avec d'autres : les gens du bâtiment, les élus locaux. Enfin se synchroniser à une attente sociétale confirmée : des produits résolument respectueux de cette nature.

L'objectif de Planète Chanvre : favoriser l'émergence et l'animation d'une filière de l'éco-bâtiment pour mener des projets de développement durable dans l'attente d'un retour économique en termes de création d'emplois et de valeur ajoutée.

3 route de Glairet, Romeny, 77640 Jouarre
Patrick Nuyttens : 01 60 22 90 43 ou Didier Lemoine : 01 60 22 61 30
www.planetechanvre.com

Chambres d'agriculture



Les Chambres d'agriculture sont au service du développement des agricultures et des territoires. Crées en 1924, sont des établissements publics dirigés par des élus. Elles représentent l'ensemble des acteurs du monde agricole, rural et forestier : exploitants, propriétaires, salariés, groupements professionnels...

Le réseau des Chambres d'agriculture est investi de trois missions :

- contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières,
- accompagner dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi,
- assurer une fonction de représentation auprès des pouvoirs publics et des collectivités territoriales.

Elles sont présentes au niveau départemental, régional et national.

www.ile-de-france.chambagri.fr

CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)

Service public d'intérêt général, le CAUE aide tous les maîtres d'ouvrage et encourage la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages.

C'est un organisme investi d'une mission d'intérêt public, né de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977. Il a pour objectif de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement dans le territoire départemental. Conseiller, former et informer/sensibiliser constituent les missions d'intérêt public du CAUE.

Le CAUE est engagé dans des enjeux actuels tels que la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la gestion des ressources naturelles ou les économies d'énergie. Il y répond en informant, en proposant des. Il conseille et apporte des réponses à des problématiques locales, qui intègrent aussi les enjeux nationaux.



CAUE de Paris, 7-9 rue Agrippa d'Aubigné, 75004 Paris - 01 48 87 71 76 - contact@caue-idf.fr

CAUE de l'Essonne, Maison départementale de l'habitat - 1 bd de l'Écoute s'il pleut, 91035 Evry 01 60 79 35 44 - caue91@caue91.asso.fr

CAUE de Seine-et-Marne, 27 rue du Marché, 77120 Coulommiers - 01 64 03 30 62 - caue77@wanadoo.fr

www.fncaue.com

CONSTRUIRE EN CHANVRE

PARUTION

L'association Construire en Chanvre publie un ouvrage dans sa collection des Guides des bonnes pratiques autour du chanvre (Tome 3) :

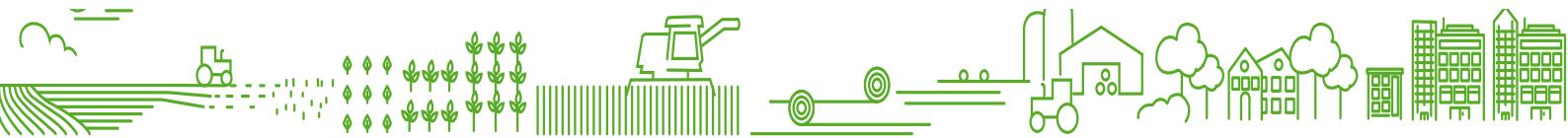
BÉTON ET MORTIER ET DE CHANVRE
Préconisations techniques,
optimisations et performances



La parution du livre **Béton et mortier en chanvre, guide des bonnes pratiques** apportera aux visiteurs une expertise issue du terrain. Destiné aux professionnels de la maîtrise d'ouvrage, aux architectes et aux amateurs, cet ouvrage permet « de prendre la mesure des possibilités techniques offertes par les matériaux de construction issus du chanvre ».

Réalisé par Quentin Pichon, chargé de mission de Construire en Chanvre, et Jean-Marc Naumovic, Président de l'association, le livre rappelle notamment que le secteur du bâtiment valorise fait partie des débouchés qui valorisent bien cette culture renouvelable avec le béton de chanvre pour la construction / rénovation, la laine ou encore les enduits de chanvre pour l'isolation : « les bâtiments neufs ou rénovés gagnent ainsi en performances thermiques, acoustiques et hygrothermiques ».

De nombreuses iconographies techniques ou de chantier viennent illustrer les bonnes pratiques afin d'assurer ce mode constructif de façon durable et environnementale.





CONSTRUIRE EN CHANVRE

LES ANIMATIONS

Une exposition à destination des professionnels et du grand public pour faire connaître les enjeux du développement de la filière chanvre : agriculture vertueuse, économie locale, construction et rénovation durables, structuration de la filière avec l'exemple du Parc naturel régional du Gâtinais français.

**Une exposition à découvrir
du 10 avril au 19 mai 2018
aux Récollets**

148 rue du Faubourg St-Martin
Paris 10^e



SAMEDI 14 AVRIL

de 10h à 12h : atelier du CAUE 75
(pour les 13-14 ans)
de 14h30 à 16h : atelier des P'tits archis

MARDI 17 AVRIL

de 10h à 17h30 : atelier des P'tits archis
stage de vacances

VENDREDI 20 AVRIL

de 8h30 à 10h30 : matinale
« Introduction sur le béton de chanvre »
avec Construire en chanvre

LUNDI 23 AVRIL

de 19h à 21h : soirée « Retours sur le durable »
autour de la Maison des étudiants de Marne-la-Vallée (Belus et Henocq Architectes)
avec Ekopolis

MERCREDI 2 MAI

de 8h30 à 10h30 : matinale
« Évolution des règles professionnelles »
avec Construire en chanvre

MARDI 5 JUIN

de 9h30 à 17h : TourBus Chanvre,
la filière chanvre du champ au chantier dans
le Parc naturel régional du Gâtinais français

Pour les participants aux ateliers :
des visites commentées de l'exposition
sont proposées

Tout au long de l'exposition, plusieurs
permanences seront proposées par
l'association Construire en chanvre



Île de France



SEINE-ET-MARNE 77

Avec le soutien de



**CAUE
DE L'ESSONNE**